



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

50 | 2004

**Variation sémantique et syntaxique des unités
lexicales : étude de six verbes français**

Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale

Daniel Lebaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/137>

DOI : 10.4000/linx.137

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 53-80

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Daniel Lebaud, « *Toucher* : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale », *Linx* [En ligne], 50 | 2004, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/137> ; DOI : 10.4000/linx.137

Toucher : le tango des sens *Problèmes de sémantique lexicale*¹

Daniel Lebaud
UFR SLHS, LASELDI-IDIOMES
Université de Franche-Comté

1. Propos préliminaires : limites de la sémantique linguistique ?

Une unité lexicale est, en général, construite à partir d'une base isolable qui l'affilie à une famille d'unités, et d'une marque, ou d'un ensemble de marques, qui en définit l'appartenance catégorielle, et la distingue alors dans sa famille : ainsi *TOUCH-* qu'on trouvera dans la série *touchable, touchant* (participe présent, préposition, adjectif), *touchau(d), touche, touché, touche-à-tout, touchement, toucher* (verbe et nom), *touchette, toucheur*²; *intouchable* (adjectif, nom), ..., *retouche, retoucher, retoucheur, ...*, *attoucher* (anc. Fr.), *attouchement*. Chacune de ces unités incarne, à sa manière, la base *TOUCH-*, selon sa catégorie, ses procédés de formation (préfixation et / ou suffixation) ; ce qui engendre à chaque fois un certain type de détermination et de configuration de la sémantique de cette base : *être N, être adj, ou être V*, être préfixé par *re-* ou *a-*, suffixé par *-able* ou par *-ment*, etc. confère des propriétés aux unités, délimite le jeu des valeurs possibles, fixe des généalogies plus ou moins aléatoires³.

Bien qu'une base n'existe jamais à l'« état naturel », elle constitue cependant l'élément sur lequel porte fondamentalement la recherche de l'identité sémantique d'une unité de langue, à savoir une **configuration opératoire de propriétés**

qui est spécifique à cette base que réalisent des unités catégorisées ;

qui est irréductible à des principes généraux de la langue ;

¹ Je tiens à remercier R. Camus, S. de Vogüé, J.-J. Franckel, D. Leeman et P. Peroz pour leur écoute attentive et leurs critiques et propositions toujours aussi aiguisées qu'amicales.

² Tous ces mots n'ont pas le même degré de « vivacité » : *touchau, touchement* et *toucheur* paraissent, par exemple, peu présents en français contemporain usuel.

³ Voir par exemple *toucher* et *attoucher, toucher* et *attouchement, toucher* et *touchement*

que devrait décliner la *forme schématique* de chacune des unités construites à partir de cette base ;

propre à articuler *invariance* (postulat heuristique selon lequel **une** forme empirique égale **une** forme schématique) et *variation* (ensemble régulé des emplois et des interprétations qui émergent au gré des énoncés attestés ou vraisemblables).

Donc, le premier obstacle rencontré, quand on vise à dire l'identité sémantique d'une unité, est celui de l'appartenance catégorielle ; obstacle qui engendre une question formulable ainsi : *quelle est la part de l'appartenance catégorielle dans l'identité sémantique d'une unité de langue ?* Je supposerai, hypothèse de travail, que la formulation de la forme schématique d'une unité en manifestera l'appartenance et qu'elle relève, en conséquence, partiellement des propriétés de la catégorie en jeu⁴. Question qui en appelle immédiatement une autre : *quelle est la part de l'appartenance catégorielle dans la variation sémantique d'une unité de langue ?* Comment le fait d'être un nom, un verbe, un adjectif, etc. participe-t-il à la variation d'une unité ? Peut-on rendre compte, par des principes généraux externes, des irrégularités dans la distribution des valeurs sémantiques des unités formées à partir d'une même base ?

Prenons le cas remarquable de *toucher* verbe et de *touchant* adjectif verbal : autant le spectre interprétatif du verbe est ouvert (une bonne cinquantaine de valeurs, plus ou moins liées, est recensée dans les gros dictionnaires), autant celui de l'adjectif est étroit (une petite demi-douzaine de valeurs dans les mêmes ouvrages⁵) ; retrouvera-t-on une organisation et une disproportion comparables des interprétations pour d'autres unités, telles que *voir* et *voyant*, *regarder* et *regardant*, *chanter* et *chantant*, *aimer* et *aimant*, *passer* et *passant* ... ?

On constate que dans la seule famille des verbes dits de perception, il y a des trous lexicaux significatifs : ainsi avec *sentir* est-il fort difficile de trouver l'adjectif verbal *sentant*, si ce n'est en parodiant Descartes : *l'homme est une chose sentant*⁶. La construction attributive est totalement bloquée : **Ce X est sentant*, sur le modèle de *Ce X est touchant / voyant*⁷. Quant à l'adjectif verbal *entendant*, on ne le trouvera que

⁴ Voir l'Introduction de *Langue française*, 133 : 3-15.

⁵ En gros ces valeurs se réduisent à deux : l'une, toujours très vivace : « Qui touche le cœur, qui esmeut les passions. *Un discours touchant. un sermon bien touchant. cela est fort touchant, [...] elle n'est pas belle, mais elle est touchante.* » (*Le Dictionnaire de l'Académie française*, 1694) ; l'autre plutôt en repli : « Qui est assez près pour toucher. *les habitants de Lassano ne nous reconnurent que quand nous fîmes feu sur eux à bout touchant* » (*LITTRE*, T 7 : 1088).

⁶ « [...] *res dubitans, intelligens, affirmans, negans, volens, nolens, imaginans et sentiens.* » (*Seconde Méditation*), traduit par « [...] *une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine et qui sent* », Descartes (1967) : 420-421.

⁷ Signalons une différence interprétative a priori imprévisible que relèvent les grammaires : *touchant* est un adjectif verbal à sens actif (*X est touchant* => *X touche / me touche*) alors que *voyant* est un adjectif verbal à sens passif (*X est voyant* => *On voit X*). Comment rendre compte de cette opposition diathétique qui n'existe, semble-t-il, que pour la catégorie de l'adjectif verbal (*toucher* et *sentir* sont diathétiquement neutres : *Sophie me touche* pourra signifier qu'elle fait acte de me toucher ou qu'elle provoque

fusionné dans *malentendant*⁸. Peut-on espérer comprendre, au moins en partie, de telles irrégularités dans les paradigmes formels et sémantiques à partir des propriétés des bases, des modes de formation et des catégories, ou doit-on se contenter de les enregistrer et soutenir, alors, que le lexique est fondamentalement un espace anormal, où prolifère l'idiosyncrasie, où règne l'imprévisibilité ? Par principe heuristique, je répondrai positivement à la première alternative⁹.

Chaque unité de langue, réalité voilée par le processus de décontextualisation qui caractérise la pratique des lexicographes¹⁰, est toujours inscrite dans une construction (un syntagme, une locution, une proposition, etc.), et chaque construction confère des propriétés aux unités qui l'instancient : ainsi pour une unité verbale *être transitif direct* ou *indirect* ou *être intransitif*, *être en construction absolue, réfléchie* ou *pronominale*, ..., se construire avec telle ou telle préposition. Que l'on considère les cas de *toucher C1*¹¹ et de *toucher à C2*, en regard de ceux de *travailler C1* et *travailler à C2*, *penser C1* et *penser à C2*, et l'on constate que les variations interprétatives sont à la fois comparables (en gros, une forme de mise à distance de l'objet par rapport au procès, pour le cas oblique) et spécifiques (conation, non atteinte de l'objectif, affectation partielle de l'objet, rapport incident à l'objet,...).

Autant de propriétés formelles (à la fois internes, en ce que l'unité détermine ses constructions¹², et externes, en ce que ses constructions configurent la sémantique de l'unité) qui participent à la délimitation des valeurs sémantiques possibles de l'unité en question.

Chaque construction dans laquelle figure une unité s'incarne dans un ensemble d'unités lexico-grammaticales particulières ; des déterminations, co-textuelles cette fois, vont informer la sémantique de l'unité : que l'on compare, à ce titre, *Ça touche* et

en moi une émotion et *Sophie sent* pourra s'interpréter comme *Sophie éprouve une sensation* ou comme *Sophie dégage une odeur désagréable* ?

⁸ Notons que *entendeur* n'a résisté à l'usure du temps que dans *à bon entendeur salut* ...

⁹ L'apprenabilité des langues naturelles pourrait constituer un argument externe en faveur de cette régulation des possibles.

¹⁰ *Les lexicographes parlent d'un mot et ils en peignent des emplois* : parodie de la critique de Rousseau envers les philosophes préoccupés par l'état de Nature : « *Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs, et d'orgueil, ont transporté à l'état de Nature, des idées qu'ils avaient prises dans la société ; Ils parlaient de l'Homme Sauvage et ils peignaient l'homme Civil.* », Rousseau (1964) : 132.

¹¹ *C0*, *C1* et *C2* notent, respectivement, l'actant sujet syntaxique, l'actant complément direct et l'actant complément prépositionnel.

¹² Il est peu vraisemblable que les constructions verbales génèrent des catégories stables et homogènes ; *être transitif*, par exemple, au-delà des similitudes formelles, ne vaut pas de la même manière pour toutes les unités verbales, pour toutes les occurrences d'une même unité verbale : voir les discussions portant sur la question de l'objet interne, sur celle de la diathèse interne, de la transitivité restreinte et de la transitivité généralisée (cf. les travaux de Dixon, De Lancey, Hopper et Thomson, Givon, Lazard et du groupe RIVALC). Cf. dans le cadre de TOPE, la discussion, par Sarah de Vogüé, du problème des rapports entre une unité et son répertoire de constructions : « Syntaxe, référence et identité lexicale du verbe *filer* », dans ce même numéro.

*Jacques touche, Attention ! Tu touches et Salaud, tu touches !, Ça se touche*¹³, *Leurs maisons se touchent* et *Jacques se touche, Cette musique me touche* et *Jacques me touche, Jacques touche à sa fin, Jacques touche à ses économies, Jacques touche à la politique* et *Jacques touche à tout*.

Enfin, chaque séquence ainsi constituée sera munie d'une prosodie, d'un contour intonatif qui encore une fois jouera, à sa façon, la sémantique de l'unité ; la prosodie de *Jacques me touche* semble orienter les interprétations : l'exclamative, vers le « contact physique », et l'assertion, vers l'« émotion provoquée »¹⁴.

Bref, une unité lexicale est toujours prise dans une série de reconstructions, déterminations sémantiques en interaction non linéaire ; d'où, d'une part, les effets de frayage, et, d'autre part, l'impossibilité d'une sémantique componentielle. Au bout du compte, on repère, d'un emploi à l'autre, une variation sémantique qui pourra engendrer des sentiments de continuité ou de discontinuité¹⁵ – ce dont l'analyse cas par cas devrait rendre compte – vis-à-vis des valeurs sémantiques associables à une même forme (continuité ou discontinuité rendues perceptibles par le jeu des substituts synonymiques, des contextes d'insertion, etc.). L'instabilité sémantique du nom *touche*, dans les syntagmes *mettre une touche, mettre une touche de rouge, mettre en touche, prendre une touche, avoir une touche, avoir une drôle de touche, faire une touche, faire la touche, gagner la touche, regagner la touche*, manifeste ce jeu, entre continuité et discontinuité, des valeurs référentielles.

Je défendrai la thèse, minimaliste, selon laquelle l'identité sémantique d'une unité n'est pas directement en prise avec la perception du sémantisme « épiphane » de cette unité par le « bon sens linguistique » dont tout locuteur compétent fait preuve : l'identité sémantique se dira en des termes abstraits¹⁶ et intégrés à une théorie du langage et des langues abstraite, alors que la perception sémantique du « bon sens linguistique » est prise dans des toiles de notions, issues de riches et inaccessibles réseaux d'expériences et de pratiques langagières socialisées et singulières, de connaissances encyclopédiques, de « théories » plus ou moins cohérentes et intégrées du monde, etc. ; cette perception ne concerne que des unités en discours, incorporées dans des énoncés effectifs produits par des locuteurs réels, dans des situations à jamais uniques, et non pas des objets métalinguistiques, unités dégagées de leurs conditions

¹³ Ça pourra renvoyer à deux villes, à quelque objet plus ou moins fragile si l'on continue par *avec les yeux pas avec les mains*.

¹⁴ Mais les contours prosodiques des occurrences de cette phrase sont également, pour partie, déterminés par les propriétés des termes et de la construction qui lui donnent forme!

¹⁵ Voir pour ce problème, le questionnement de Ricœur sur des entrées de dictionnaires, à propos de *Reconnaître*, dans l'*Introduction* de Ricœur (2004 : 13-39).

¹⁶ Il faudra alors soigneusement distinguer « caractérisation d'une unité » et « gloses ». C'est en tout cas ainsi que j'ai envie de comprendre ce qu'écrit Jean-Jacques Franckel : « Cette caractérisation (proposée pour l'adjectif *doux*) peut être conçue comme une sorte de « générateur de gloses » des séquences qui mettent en jeu cet adjectif. On a vu que ces gloses pouvaient – et même devaient – proliférer pour jouer leur rôle formalisant, mais seulement dans la mesure où cette prolifération correspond au déploiement d'un schéma de fonctionnement stabilisé et régulier » (Franckel, 2004).

uniques de production ou de réception. Au bout du compte, il est peu vraisemblable que le linguiste puisse en rendre compte : ne devrait-il pas alors limiter son projet à rendre compte rationnellement des contraintes linguistiques (contraintes qui s'élaborent en langue) sur les énoncés possibles et des conditions de possibilités linguistiques d'engendrement des valeurs attestées ou imaginables. Qu'il croise des discours produits dans d'autres champs disciplinaires (philosophie, psychologie, psychanalyse, sociologie, ethnologie, littérature, poésie, etc.) est, à la fois, souhaitable et inévitable ; qu'il confonde ou brouille les points de vue paraît, en revanche, dommageable.

La problématique se résume désormais à rechercher l'identité sémantique d'une unité dans le but de dégager

- une invariance à travers la diversité de ses emplois, ou même, une invariance à travers un ensemble d'unités qui réalisent une même base ;
- des principes de variation interne, à la fois constitutifs de l'unité, ou de la base, et spécifiques à cette unité ou cette base, qui participeront à la compréhension et à l'organisation des interprétations ;
- en même temps que des contraintes sur la forme des séquences possibles, leur degré de naturalité, la plausibilité de leur contextualisation.

Il s'agit donc d'articuler invariance et variation, dans des limites que se fixerait la linguistique comme théorie du langage appréhendé à travers la diversité des langues et des textes, pour reprendre la définition qu'en donne Culioli.

Cette recherche aboutit à une caractérisation des unités de langue en termes de *forme schématique*, forme schématique qui met en jeu trois plans de variation, invoqués dans mon propos introductif ; je citerai Franckel et Paillard¹⁷ :

« une variation interne à l'unité elle-même¹⁸, qui tient au fait que les déformations qui résultent des interactions avec les différents co-textes possibles se trouvent structurées de manière spécifique par la forme schématique propre à cette unité. »
« Une variation qui tient aux items lexicaux du co-texte, qui activent tel ou tel paramètre de la forme schématique. » Ainsi notera-t-on une importante divergence interprétative entre *toucher son salaire* (*recevoir / encaisser son salaire*), *toucher le mur* (*mettre la main sur le mur ; heurter / cogner le mur ...*) et *toucher quelqu'un par sa gentillesse* (*émouvoir, attendrir quelqu'un ...*) ;
« Une variation des constructions syntaxiques, compatibles avec l'unité, qui sont à la fois internes à cet item au sens où elles sont constitutives de son identité (tel item entre dans tel ensemble déterminé de constructions¹⁹), et externes au sens où elles précèdent chacune d'une reconstruction ». La préposition à reconstruit *toucher* dans

¹⁷ Franckel & Paillard (1998 : 61-62).

¹⁸ C'est moi qui souligne.

¹⁹ L'ensemble des constructions d'une unité constitue son *répertoire*.

*toucher à : toucher son salaire et toucher à son salaire, toucher le but et toucher au but (de son voyage ...), toucher la loi et toucher à la loi, toucher le langage et toucher au langage*²⁰.

2. Le verbe *toucher*²¹ : des emplois à la forme schématique

Toucher constitue un joli spécimen de polysémie galopante attestée dès sa naissance officielle²² : une cinquantaine de cas de synonymie, selon les dictionnaires considérés. Grande stabilité des constructions²³ et des valeurs recensées, depuis le *Dictionnaire de l'Académie Française* (édition de 1694) jusqu'aux dictionnaires actuels ; si ce n'est quelques apparitions évanescences – peu significatives pour ce qui nous

²⁰ La construction indirecte ne sera, dans le présent article, qu'évoquée : une étude sérieuse supposerait une théorie de la préposition *à* et un travail d'analyse spécifique (ce que dit l'expression « la préposition *à* reconstruit *toucher* »). Que les propriétés des termes interagissent avec celles des constructions dans la génération des valeurs, on le constate, ici encore, avec les noms *salaire*, *but*, *loi* et *langage* qui, dans la construction indirecte, peuvent rapprocher, respectivement, *toucher* de *entamer*, *atteindre*, *modifier*, *avoir rapport à* ...

²¹ Ce verbe a été étudié, dans plusieurs articles, par Vandeloise (voir par exemple Vandeloise, 1993), dans un cadre théorique cognitiviste dont les hypothèses de travail sont trop éloignées de celles de la théorie dans laquelle je me m'inscris pour permettre une confrontation de points de vue minimalement productive (d'autant que mon analyse ne portera pas sur la construction *toucher à*, laquelle, au contraire, est au centre de l'article mentionné). Je rappellerai simplement, pour exprimer mon complet divorce théorique d'avec Vandeloise, un extrait de la conclusion de *L'espace en français* : « Les prépositions spatiales ont été étudiées dans cet ouvrage. La géométrie et la logique se sont avérées impuissantes à décrire complètement ces termes. C'est donc vers la connaissance du monde qui nous entoure et la manière dont nous le percevons et le concevons que je me suis tourné pour donner à ces mots une explication aussi complète que possible. Notre intuition est au moins partiellement correcte lorsqu'elle associe notre faculté de langage à l'ensemble de nos autres facultés cognitives. Même si l'existence d'une intelligence spécifique au langage est un jour démontrée, il est certain d'ores et déjà, que l'intelligence générale joue un rôle important dans l'élaboration des mécanismes du langage » (p. 239). Si je peux souscrire, compte tenu de leur très grande généralité, aux dernières propositions de l'auteur, il n'en reste pas moins que la question des propriétés *en langue* des prépositions est totalement évacuée.

²² *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert ; « Les valeurs principales de *toucher* sont acquises dès les premiers emplois » ; c'est-à-dire dès les premières attestations ... écrites de ses emplois !

²³ *Toucher* entre dans les constructions *Co V*, *Co V C1*, *Co V à C2* et *Co se V* (réflexif, réciproque ou passif).

Les caractéristiques sémantiques de *Co*, *C1* et *C2* sont les suivantes :

– *Co* : sujet non restreint (GN animé, GN non animé, GN prédicatif, Ça, Que P, Infinitif)

– *C1* et *C2* : GN non restreint (animé ou non animé).

Il est à souligner que, dans tous les ouvrages de référence, la construction *Co V* est traitée comme un emploi absolu et non pas comme une construction intransitive.

Notons également l'absence, remarquable, compte tenu du paradigme sémantique dont relève *toucher* (verbes dits de *sensation* ou *perception*), de **toucher que P* et **toucher INF*. Absence qu'il faudra, à terme, comprendre – ce qui suppose une solide théorie générale de la complémentation en *Que P* et en *INF* – et articuler à la forme schématique du verbe : rappelons, en effet, que le répertoire d'une unité est supposé en refléter les propriétés.

concerne ici – liées aux différentes pratiques sociales, religieuses, industrielles ou artistiques du temps²⁴.

2. 1. Parcours exploratoire

La lecture des entrées de dictionnaires, depuis le *Dictionnaire de l'Académie française* jusqu'au très contemporain *Trésor de la Langue Française (TLF)*, la mobilisation de l'intuition linguistique spontanée de locuteurs natifs, l'écoute intéressée de propos ordinaires et une attention particulière aux textes rencontrés, au fil de lectures, font apparaître de grandes tendances dans les interprétations des occurrences de *toucher*. Interprétations émergentes que je propose de dessiner à grands traits, avant de m'engager dans la formulation d'hypothèses sur le fonctionnement de cette unité.

2. 1. 1. Tendances interprétatives

2. 1. 1. 1. Contact

Dans les entrées de tous les dictionnaires, la description des emplois convoque, crucialement et invariablement, la notion de *contact* selon deux grandes modalités : avec mouvement ou sans mouvement. Ce qu'on pourra résumer, respectivement, par les locutions *entrer en contact avec* et *être en contact avec*. Quelques extraits de l'entrée, exemplaire, du *TLF* (volume 16 : 372-377) :

« **TOUCHER**, verbe trans.

I. Empl. Trans. Dir.

— [Avec idée de mouvement] **Toucher qqn/qqc.**

[Le sujet désigne un animé ou une partie de son corps, qui entre en contact direct avec ce que désigne le compl.]

Entrer en contact avec quelqu'un, quelque chose. Synon. *Palper tâter*. [...]

B. — [Sans idée de mouvement]

1. Être en contact avec quelque chose dans l'espace. [...]

Cette notion phénoménologique est en parfaite adéquation avec l'intuition la plus immédiate des locuteurs²⁵ : si elle n'épuise pas la sémantique de *toucher*, elle y participe incontestablement, selon des dispositions à préciser.

²⁴ Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694, on trouvera : *Dieu te guérisse, le Roy te touche, Toucher les bœufs* ou *toucher l'aiguille d'un compas* ; à quoi il convient d'ajouter des emplois que l'on peut supposer tombés en désuétude tels que « On dit, *Toucher un instrument de musique*, pour dire, En jouer. *Toucher le lut, la guitare, toucher l'orgue, le clavessin, la viole, le theorbe. les toucher agreablement, delicatement.* », « *Toucher*, signifie aussi, Exprimer, ainsi on dit, qu'*Un poëte, qu'un Orateur touche bien les Passions. il y a dans cette tragedie des morceaux bien touchez.* »

²⁵ Cette intuition adventice, on s'y attendait, porte d'abord sur le contact physique : elle mobilise prioritairement la mise en contact avec un objet par le truchement de la main. Sans aucun protocole expérimental, j'ai constaté que la demande de définition de *toucher* déclenchait, presque invariablement, le geste spontané de la main suivant : mouvement de la main vers un objet proche et établissement d'un contact, généralement avec le bout des doigts, et maintien de ce contact. Les mains des locuteurs et les dictionnaires paraissent penser d'abord à l'identique.

Notons cependant le joli cercle vicieux lexicologique que tracent les entrées de *toucher* et *contact* :

« **CONTACT**, s. m. (*Géom.*) point de contact, *punctum contactus*, est le point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou dans lequel deux lignes courbes se touchent. » (*Encyclopédie Diderot*)

« **CONTACT** [...], s. m. **1.** État de deux ou plusieurs corps qui se touchent. Point de contact, point par lequel deux corps se touchent. » (*Le Littré*)

« **CONTACT**, n. m. [...] **1.** État ou action de deux corps qui se touchent ; sensation produite par un objet qui touche la peau. » (*Lexis*)

« **CONTACT**, n. m. [...] **1^o** Position, état relatif de deux ou plusieurs corps qui se touchent. » (*Le Robert*)

2. 1. 1. 2. Sous-détermination

Toucher entre dans la définition de nombreux verbes également affiliés à la notion de contact. Ainsi dans le *Petit Robert* (ouvrage cité par simple commodité), lisons-nous ces quelques exemples :

Affecter : [...] « Toucher (qqn) par une impression, une action sur l'organisme ou le psychisme. Tout ce qui affecte notre sensibilité. [...] Toucher en faisant une impression pénible »

Effleurer : « Toucher légèrement [...] (Abstrait) Toucher à peine à (un sujet), examiner superficiellement »

Émouvoir : « Toucher, troubler. « Pour émouvoir l'homme il faut bien quelque chose » [...] Spécialt Toucher en éveillant une sympathie profonde, un intérêt puissant »

Frapper : « Toucher (qqn) plus ou moins rudement en portant un ou plusieurs coups [...] (Sujet chose) Toucher à la suite d'un mouvement rapide, tomber sur. »

Palper : « Examiner en touchant, en tâtant avec la main, les doigts. [...] Fam. Toucher, recevoir (de l'argent). »

Peloter : « Caresser, palper, toucher indiscretement et sensuellement (le corps de qqn; qqn) »

Troubler : « Modifier en touchant à l'ordre, à l'équilibre [...] »

Toutes ces définitions se présentent comme des modalités de *toucher*, qui assurerait alors la fonction d'un « méta-verbe » : fonction dont on pourrait faire l'hypothèse qu'elle repose sur une sous-détermination sémantique de *toucher*, d'hyperonyme dominant la série des hyponymes évoqués ci-dessus ; chacun de ceux-là déclinant *toucher* selon des spécifications particulières : intensité, finalité, domaines d'application, vecteurs d'affection, valuation bénéfactive ou détrimentale, etc. Cette fonction d'hyperonyme est à l'œuvre, nous l'avons vu, dans les définitions de l'unité lexicale *contact*.

Donc **contact**, mais avec **sous-détermination sémantique** des propriétés de ce contact : *toucher* dit qu'il y a contact entre deux entités, mais ne formule pas les caractéristiques de ce contact. Cette déficience sémantique aura comme conséquence de faire porter sur le co-texte la détermination des valeurs référentielles ; en l'absence de spécification, c'est une valeur par défaut qui s'imposera, soit la simple mention d'un contact établi, fidèle en cela aux énoncés des entrées des dictionnaires : « *Entrer en contact avec quelqu'un, quelque chose* » (TLF), « *Entrer en contact avec (qqn ou qqch) de façon violente ou légère* » (GR).

Cependant, cette valeur par défaut s'interprète facilement comme une valeur basse – donc une valeur non nulle – située sur une échelle potentielle d'intensité : ne pas spécifier serait, en fait, signifier qu'il y a contact **sans plus** et conduirait, alors, à éliminer a priori toute valeur haute. D'où, vraisemblablement, les formulations des auteurs du Lexis : « *Entrer légèrement en contact avec une personne ou une chose* ». Formulation inadéquate, certes, mais révélatrice de tendances interprétatives spontanées actives pour des énoncés comme : *En manœuvrant, j'ai touché le mur ; Marie a touché Paul au bras*.

Cette sous-détermination sémantique affleure dans la série d'exemples suivante :

« (« la France d'en bas ») veut qu'on l'aime. Elle veut qu'on lui montre qu'on l'aime d'amour. Pas juste en paroles. Physiquement. Alors on le voit, Raffarin, partout où il passe, dans les rues, sur les marchés, dans les meetings, avec les anonymes comme avec les politiques, on le voit qui attrape par le cou, qui pince la joue, qui serre le bras, qui triture l'épaule, qui donne un affectueux coup de poing, qui passe la main dans les cheveux, qui enveloppe dans ses bras, qui ... Il faut qu'il touche, Raffarin. *Qu'il « pogne »*. *Qu'il malaxe*. *Qu'il boxe*. [...] » (Marianne, n° 308, 17 au 23 mars 2003 : 90)

« L'ENGOUEMENT pour la loi islamique ne touche pas seulement les musulmans ; il atteint même les chrétiens du Sabon Gari, [...] » (Le Monde diplomatique, juin 2003 : 12)

« [...] La plupart de ceux qui touchaient le mort même de loin furent nommés l'un après l'autre [...] » (Toulet, TLF)

« Après le 18 février, aucune information touchant de près ou de loin l'épidémie n'est plus publiée en Chine, jusqu'au début du mois d'avril. » (Courrier International, n° 651, avril 2003 : 27)

« [...] Je me suis cru perdu, j'ai cru toucher le fond du désespoir et, une fois le renoncement accepté, j'ai connu la paix. [...] » (Saint-Exupéry, Terre des hommes : 244)

« **Les actes de délinquance touchent plus les habitants des cités HLM que le reste de la population.**

[...] **L'INSÉCURITÉ** frappe plus durement les cités HLM que les autres quartiers et son intensité est telle qu'elle gâche l'existence [...] » (Le Monde, 13-02-02)

« La Chine, Hong-Kong et Singapour sont actuellement les régions les plus touchées et certains experts craignent que la maladie ait échappé aux services de santé défectueux de certains pays, [...] »

Si seuls les gens sérieusement touchés peuvent infecter les autres, alors il suffira de repérer les malades et de les mettre en quarantaine. » (*Courrier International*, n° 651, avril 2003 : 29)

« *Avec cette dernière observation, nous touchons un point qui est au cœur même du problème des Lettres de la Montagne.* » (J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, T 3, *La Pléiade*, Introduction : CXCVI)

Extrait de France Inter, émission *Le fou du roi*, lundi 28/01/02 :

Invité Jacques Perrin (acteur, réalisateur) ; un journaliste parlant des critiques adressées à son film « Le peuple migrateur » par *Le Monde*, *Libération*, ... demande au réalisateur :

« *Ces critiques, est-ce que ça vous touche ?* »

à quoi J. P. répond :

« *Non, ça ne me touche pas, mais ça m'agace.* »

À propos de Patrice Alègre – un assassin très médiatisé – son avocat a déclaré : *Il n'a pas craqué/il s'est fissuré/il est touché/touché/touché/il a montré qu'il était capable d'être touché ...* » (France Inter, samedi 16-02-02)

« [...] *Les livres sont des objets animés. Ils parlent, se lamentent, se réjouissent, se laissent regarder, avant de se faire dévorer ou rejeter. Ils ont une âme, comme les violons. Ils ont leurs humeurs, leurs odeurs. On les touche, on les manipule, on les feuillette, on les corne, on les annote, on les déchire, on les plie, parfois on les met en boîte. On en fait des livres. [...]* » (*Le Monde des livres*, supplément au Monde du 20 juin 2003 : I et X)

« *Le premier "n'a pas touché le moteur et n'a donc pas fait basculer l'avion". "C'est le second missile qui a touché le moteur. Le premier n'avait touché que l'aile et l'avion pouvait encore atterrir. Mais le second a achevé l'avion" a-t-il précisé.* » (*Le Monde*, 13-03-04 : 18)

Dans chacun de ces exemples, *toucher* est :

– soit pris dans une série organisée selon une échelle d'intensité dans laquelle il peut définir une position

intermédiaire, au sens où, s'il y a moins, il y a également plus : pas touché mais agacé ; ne pas craquer mais ne pas être indifférent : être fissuré / touché ; ne pas toucher/ ne toucher que / toucher / achever... ;

ou basse : toucher / atteindre ; toucher / pogner / malaxer / boxer ; toucher / frapper ; toucher / manipuler / feuilletter / corner ; toucher / achever... ;

– soit qualifié par un gradient : toucher même de loin / de près ou de loin ; toucher le fond du désespoir ; toucher plus ; Les plus touchés, sérieusement touchés ; un point qui est au cœur même du

Notons qu'*un bateau touché* n'est pas coulé (et *un bateau touché* reste un bateau, alors qu'*un bateau coulé* devient une épave), qu'*être touché par une balle, par le mauvais temps, par les incivilités, par des critiques* ou *par la récession* ne dit pas la gravité de la blessure, des

intempéries, du mal vivre, de l'émotion ou de la situation économique : ce n'est pas bon, certes, mais ce n'est pas désespéré non plus²⁶.

2. 1. 1. 3. Anormalité

Toucher a de grandes affinités, dans les formes injonctives ou apparentées, avec la négation (le sujet est un humain, donc un agent en puissance) : *Ne pas toucher les / aux objets exposés*²⁷ ; *Touche pas, c'est fragile* ; *Touche pas, tu vas te faire mal*, et naturellement, parangon qui nous est offert par l'Évangile selon Saint Jean, *Noli me tangere, Ne me touche pas*²⁸. Si on a une forme affirmative, on tend alors vers la menace : *Touche mes affaires / à mes affaires et tu auras affaire à moi !* L'exemple suivant, tiré du *Maître et Marguerite* de Boulgakov, offre une bonne illustration de ce double constat :

« *Au premier balcon, une voix lança :*
- Hé laisse ça ! C'est à moi ! Il a volé vers moi !
- *Touche pas, sinon c'est moi qui vais te toucher !* répliqua une autre voix » (trad. Claude Ligny, Robert Laffont, 1968 : 179)

À la forme affirmative, si le terme en position de *C1* n'est pas explicitement investi d'une valeur bénéfactive ou de normalité, des interprétations colorées « anormales », « contre-nature », etc., apparaissent facilement : ainsi, si *toucher son salaire* est normal, *Toucher de l'argent* paraît plutôt suspect, *toucher le gros lot*, chanceux et *toucher le fond*, douloureux. Mais *toucher les petites filles* ou *les petits garçons* (et même *les femmes*) est condamnable, alors que *les petites filles* ou *les petits garçons* (et *les femmes*) ne sont pas, en eux-mêmes, des termes valués²⁹, et *se toucher* est proscrit par les traités de morale.

²⁶ La gravité reposera en particulier 1° sur les propriétés du nom tête du complément d'agent : par exemple *mauvais temps, canicule, sécheresse, tempête, cyclone, une épidémie de grippe, l'alcoolisme, le tabagisme, le sida, ...* ; 2° sur des modalisateurs tels que *légèrement* ou *sérieusement*.

²⁷ Extrait du guide du musée du Castelvecchio de Vérone : « PERCHÉ NON BISOGNA TOCCARE LE OPERE D'ARTE. *Le opere d'arte sono uniche e fragili, hanno attraverso i secoli e devono essere conservate per le generazioni future.* [...] » Traduction (d'amateur) proposée : *POURQUOI IL NE FAUT PAS TOUCHER LES ŒUVRES D'ART. Les œuvres d'art sont uniques et fragiles, elles ont traversé les siècles et doivent être conservées pour les générations futures.*

²⁸ *Noli me tangere*, dans la version latine de la Bible, aura pour traduction soit *Ne me touche pas*, soit *Ne me retiens pas* (dans la *Traduction œcuménique de la Bible*, Alliance biblique universelle, le Cerf, Pochotèque, 1996, traduction d'après les textes originaux grec et hébreu). Cette variation importe peu pour notre propos ; en revanche, les commentaires donnés dans la version que nous avons choisie sont significatifs : « [...] dès que Jésus prononce le nom de *Mariam*, Marie la Magdeleine reconnaît son maître. En un éclair, elle lui répond, *Rabbouni*, forme solennelle de Rabbi, "Maître". Nous devons lire entre les lignes et imaginer un mouvement de la femme vers Jésus. C'est ce qui a donné lieu à la glose que nous trouvons dans plusieurs témoins du groupe césarien (...) : " et elle courut vers lui afin de le toucher " » (note 16 : 476), et « Au moment où Jésus l'arrête par ces paroles : Ne me touche pas [...], il semble que Marie a déjà touché le Sauveur. » (note 17 : 476).

²⁹ Une valeur également détrimentale s'imposera avec la construction oblique « *Il est arrivé qu'un maître d'école rudoie les garçons, personne en tout cas n'avait jamais osé toucher à une fille, et encore moins pour des mathématiques !* » R.-P. Droit, « Wittgenstein », *Le Monde*, 1^{er} août 03 : 12.

Je citerai encore Boulgakov :

« *Marguerite Nikolaïevna avait tout l'argent qu'elle pouvait désirer. Marguerite Nikolaïevna pouvait acheter tout ce qui lui faisait envie. Parmi les relations de son mari, elle pouvait rencontrer des gens fort intéressants. Marguerite Nikolaïevna n'avait jamais touché un réchaud à pétrole. Marguerite Nikolaïevna ne connaissait rien des horreurs de l'existence dans un appartement communautaire.* » (*op. cit.*, p 300)

Les lampes à pétrole n'ont, à l'évidence, rien de dévalorisant en elles-mêmes ; cependant, le contexte dit très clairement que *toucher des lampes à pétrole*³⁰ est une pratique socialement dégradante : si *toucher* ne fait pas tout, il facilite néanmoins l'émergence de la valeur impliquée.

Donc, on pourrait penser que c'est *Co humain toucher C1* qui déclenche la valuation détrimentale de *C1*, mais *Co non-humain toucher C1* est également largement associé à une telle valuation.

Les exemples météorologiques constituent un paradigme remarquable de cette tendance : *Le mauvais temps touchera l'est de la France dans la soirée* est un énoncé bien formé alors que ?? *Le beau temps touchera l'est de la France dans la soirée* est difficilement recevable.

Pourquoi *le beau temps, une accalmie* ne peuvent-ils pas *toucher l'est de la France*? Pourquoi est-ce toujours des catastrophes météorologiques (typhon, cyclone, tempête, intempéries, canicule, sécheresse ...) qui touchent telle région, tel pays ? Doit-on supposer l'existence, en langue, d'un état de référence de la situation météorologique qui constituerait « le temps beau et bon », « le temps idéal » (voir l'expression *Il fait un temps idéal*) : c'est-à-dire un temps, ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide, ni trop sec, à partir duquel seraient envisagés des écarts définissant autant de perturbations qui affecteraient cet état de référence ?

Ce comportement apparaît dans les énoncés qui réfèrent à l'état de l'économie, de la santé d'un pays : en effet, si *le chômage* ou *la récession* touche la France, *le plein emploi* ou *une embellie économique* ne peut pas *toucher* ce pays ; à l'identique, *une épidémie de grippe* ou *une surmortalité de personnes âgées* touchera la « France d'en bas », alors que ni *une augmentation de l'espérance de vie* ni *une augmentation de l'APA* ne pourront *toucher* cette même « France d'en bas ».

Ce rapport au détrimental est clairement manifesté par l'interprétation qu'impose la séquence décontextualisée « *La Chine, Hong-Kong et Singapour sont actuellement les régions les plus touchées [...]* » dont la suite ne peut, en effet, qu'énoncer des

³⁰ *Marguerite Nikolaïevna n'avait jamais touché une lampe à pétrole* tend à construire une pure et simple absence de relation dans le temps entre *Marguerite* et cet objet, une coupure entre son monde et celui de ceux *qui touchent des lampes à pétrole* : rien à voir. La construction prépositionnelle *toucher à une lampe à pétrole*, en revanche, irait dans le sens d'une forme d'incompétence du sujet à utiliser ce genre d'objet : une relation définie comme possible ne serait pas valable.

malheurs « *et certains experts craignent que la maladie ait échappé aux services de santé défaillants de certains pays, [...]. Si seuls les gens sérieusement touchés peuvent infecter les autres, alors il suffira de repérer les malades et de les mettre en quarantaine.* ». On retrouvera, à l'identique, cette valuation dans le titre de l'article du Monde « *Les Normands moins touchés que les Bretons* » (malheurs des élevages de volailles en période de canicule).

Chez des linguistes aussi peut affleurer une critique ou une forme d'altération, de perte d'intégrité :

« *L'analyse de promettre que propose Arie Verhagen n'est donc pas conforme au cadre théorique invoqué, ce que montre le caractère impérieux de la notion d'objectivité, qui touche ceux-là mêmes qui s'approchent le plus de sa remise en question !* » (Cadiot & Lebas, 2003 : 18)

« *Or contrairement au locuteur qu'on élève au rang d'énonciateur, le référent de demain n'est élevé à aucun statut particulier. C'est donc le référent lui-même qui est touché par la quasi-juridicité de cet emploi de promettre.* » (*op. cit.* : 19)

J'ajouterai qu'il n'est pas sûr que « *La maison qui est à vendre touche la maison des Durand* » soit un bon argument de vente : *toucher*, bien que l'énoncé paraisse ne dire qu'un contact entre deux maisons, colore cette situation spatiale d'anormalité, ce qui n'est pas le cas avec *jouxter* ou *être mitoyen*.

2. 1. 1. 4. Contingence³¹

Toucher courtise volontiers des locutions telles que *par hasard, par erreur, en passant, sans le faire exprès, sans le vouloir* ; chacune marquant que le contact entre deux entités ne relève d'aucune intention, d'aucune nécessité, n'est inscrit dans aucun programme : le contact n'a de statut que pour autant qu'il existe. Tel serait le cas dans l'exemple suivant, qui n'impose aucune interprétation machiavélique sous-tendant certaines pratiques scientifiques ou économiques :

« *Autant la lutte contre les OGM ou bien la marchandisation des services font leur chemin car ils touchent le citoyen au cœur même de sa vie ; autant le sport, désormais codifié comme un spectacle, ne semble pas être un domaine de réflexion politique.* » (VO2 Marathon, n° 150 : 111)

Il est, en effet, imaginable qu'il n'y ait, derrière le développement des OGM et du libéralisme économique, aucun projet qui vise le bien être du citoyen (autonomie supposée de la sphère économique) ; pourtant, pour ce dernier, d'abord, un contact, non visé, s'établit dans le temps et, ensuite, ce contact se fait à son détriment ; ce qui nous renvoie à la notion précédente : les propriétés de *toucher* sont à l'œuvre.

Cet exemple n'est pas différent des emplois où *toucher* s'interprète comme une « affection de l'âme » ; dans des énoncés comme :

³¹ Remarque philologique : « CONTINGENT, ENTE adj. et n. est emprunté (1370) au latin impérial *contingens*, participe présent de *contingere*, proprement "toucher, atteindre" (> *contigu*) et spécialement "arriver par hasard", d'où "échoir en partage". En bas latin, *contingens* est spécialisé en philosophie et substantivé au sens de "ce qui peut être ou ne pas être", [...] » *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, T1 : 486.

« Ce qui me terrorisait jadis ne me touche plus. J'envisage de mourir sans trembler, alors qu'autrefois la pensée de disparaître me faisait une impression (...) pénible. » (Green, TLF) ;
« L'oncle de Berlioz fut sincèrement touché par l'attitude de l'inconnu. » (*Le Maître et Marguerite* : 277)

toucher définit un rapport qui s'établit hors de toute nécessité : le fait d'être mortel, pas plus que l'attitude de l'inconnu, ne sont des états de choses qui sont destinés, qui visent à produire un effet sur *Je* ou sur *l'oncle de Berlioz* ; il se trouve que cela se produit dans le temps : tel état de choses (*Co*) rencontre tel état psychologique d'un sujet (*Ct*), qui fait que le contact s'établit.

Même l'exemple suivant, contre l'intuition la plus immédiate, n'invalide pas cette hypothèse :

« Ainsi Nicanor Ivanovitch entendit Kouroliessov avouer qu'une malheureuse veuve, sanglotante, s'était traînée à genoux devant lui sous la pluie, mais sans réussir à toucher le cœur endurci de l'artiste. » (*op. cit. supra*: 235).

Le *cœur de l'artiste* est rendu inaccessible par sa propriété intrinsèque « *endurci* » ; dès lors, toute rencontre est de l'ordre de l'impossible : le *cœur de l'artiste* ne remplit aucune condition qui permette à la visée de la *malheureuse veuve* de trouver un écho en lui, donc à un contact de s'établir.

Toucher fréquente également les verbes qui marquent une forme d'absence de contrôle, une force irrépressible : *tu touches à tout* est moins naturel que *Il faut que tu touches à tout*, *Tu ne peux pas t'empêcher de toucher* ; *J'ai envie de toucher, je peux ?* ne suscite aucun rejet.

Il semblerait donc que la mise en contact, quand *Co* est un humain, d'abord, n'est pas toujours contrôlable par l'agent, et, ensuite, n'est pas inscrite dans l'ordre du monde, pour aller dans le sens de Jean-Paul Sartre qui fait dire à Antoine Roquentin³² :

« Ma main est crispée sur le manche du couteau à dessert. Je sens ce manche de bois noir. C'est ma main qui le tient. Ma main. Personnellement, je laisserais plutôt ce couteau tranquille : à quoi bon toujours toucher quelque chose ? Les objets ne sont pas faits pour qu'on les touche. Il vaut mieux se glisser entre eux, en les évitant le plus possible. » (*La nausée*, Gallimard, 1938 : 175).

Boulgakov soutient une position congruente :

« Ivan aperçut, à côté de lui, un bouton de sonnette. Suivant l'habitude commune de toucher les objets sans nécessité, il appuya dessus. » (*op. cit.* : 130).

³² Je retiendrai particulièrement de cette citation l'extrait suivant : « Les objets ne sont pas faits pour qu'on les touche ». Il y a là une remarquable formulation – qui anticipe mes futures propositions – qui met en jeu un rapport d'altérité stricte entre le monde et l'homme (ce qui rappellera certainement aux lecteurs de Sartre *l'être-en-soi* et *l'être-pour-soi*).

Ce décalage, entre l'ordre du monde et l'action d'un sujet qui le perturbe en quelque manière, va se rejouer sous une autre forme, pratiquement en négatif ; à savoir que cette fois, c'est la conation et la réussite qui sont disjointes : un agent vise un objectif dont il ne contrôle pas l'atteinte. La réussite de son action échappe à l'agent et relève

– soit d'une forme de contingence³³ ; en effet, *toucher* raconte sans difficulté la rencontre, recherchée, certes, mais néanmoins purement circonstancielle, entre un agent et un objet dont l'existence, a fortiori la localisation, n'est pas assurée, par exemple : « *Après avoir monté à tâtons une vingtaine de marches, nos mains touchent une porte ; ne trouvant pas de sonnette, je gratte doucement* » (A. France, TLF).

– soit d'un autre agent, qui permet ou non l'accès à l'objectif visé : ce qui pourra se rendre par des constructions comme *vouloir / exiger de / demander à toucher* Un très bon exemple est fourni par un dessin de Plantu, paru dans *Le Monde* du 13 mai 2003, qui met en scène deux protagonistes principaux : au premier plan, Raffarin, affalé dans un fauteuil, les pieds sur une table, est occupé à lire ELLE, au second plan, une foule de manifestants, dont les banderoles sont reliées par une toile d'araignée, crient : « *On veut toucher notre retraite maintenant* » ; Raffarin, montrant négligemment du doigt, dans son dos, un coffre-fort vide (y est écrit, ostensiblement, « RIEN »), répond : « *Après tout, servez-vous, j'm'en fous !* ».

Deux types de phénomènes me paraissent particulièrement propres à accréditer le premier cas :

1° D'abord, des différences sensibles de comportement entre *toucher* et l'un de ses synonymes dans de nombreux contextes, *atteindre* : ainsi, si dire qu'*Un passant a été touché par une balle perdue* est très naturel, dire qu'*Un passant a été atteint par une balle perdue* paraît l'être moins, alors que *La sentinelle a été touchée à la tête* et *La sentinelle a été atteinte à la tête* sont des énoncés également naturels ; de même, si *J'ai touché Paul alors que je visais Lucie* est normal, *J'ai atteint Paul alors que je visais Lucie* est plutôt surprenant.

Et encore dira-t-on, sans état d'âme linguistique, qu'*Une tornade a touché la côte est de l'île de Hokkaido la nuit dernière*, mais avec réticence qu'*Une tornade a atteint la côte est de l'île de Hokkaido la nuit dernière* ; alors que *Comme prévu, le typhon X a atteint la côte est de l'île de Hokkaido cette nuit, vers 2h 30 GMT, et se dirige maintenant vers le sud* est meilleur que *Comme prévu, le typhon X a touché la côte est de l'île de Hokkaido cette nuit, vers 2h 30 GMT, et se dirige maintenant*

³³ Puisque j'ai évoqué l'*être-en-soi* sartrien, je pourrais reprendre à mon compte la définition de la contingence qui en constitue l'une des caractéristiques (voir *L'Être et le néant*, NRF, 1943 : 34). Je me contenterai cependant d'une formulation plus naïve de la contingence : un état de choses est constaté – en l'occurrence l'existence d'un contact entre deux entités – et cet état de choses n'a de statut que pour autant qu'il est constaté : il ne fait l'objet d'aucune représentation subjective indépendante de sa manifestation. Bref, cet état de choses relève du plan T et non pas du plan S (voir la conclusion).

Ces quelques exemples tendent à montrer que :

- *toucher* s'inscrit dans une problématique du hasard, de la contingence, au contraire de *atteindre* ; *toucher* énonce le constat pur et simple d'un état de choses, d'une rencontre, sans attente ni déterminisme ;
- *toucher* résiste à la programmation, alors qu'*atteindre* la suscite ;
- *atteindre* associe étroitement visée et réussite, au contraire de *toucher* qui les dissocie.

Ces différences de comportement sont relayées par les constructions de ces deux verbes : *toucher au but* et *atteindre le but de ...* Sans entrer dans le détail de ces constructions, je relèverai le fait que *Nous touchons enfin au but*, d'une part, est naturel, et, d'autre part, signifie la non atteinte du but (*le but*, non nécessairement spécifié dans la phrase, reste en perspective, même s'il est conçu comme accessible à court terme), alors que *Nous atteignons enfin le but* est d'emblée étrange ; *Nous atteignons enfin le but de notre voyage* (*le but* est spécifié) est bien meilleur, et *Nous avons enfin atteint le but de notre voyage* ne pose plus aucun problème ; au contraire de *Nous avons enfin touché au but*, que l'on rejettera sans trop de regrets.

Il est important de souligner que

- c'est le nom *but* qui fait problème. En effet *toucher aux affaires de quelqu'un* n'impose aucune contrainte aspectuo-temporelle particulière : *Elle a touché à mes affaires* ; *Elle touche à tes affaires* sont également recevables ;
- le passage de la construction directe à la construction indirecte infléchit considérablement les interprétations de *le but* : *tu touches au but ...* dit, répétons-le, la proximité envisagée de *ta réussite* (mais non *ta réussite* elle-même) ; et *tu touches le but / tu as touché le but* est bien plus une affaire de pétanque que de téléonomie (*le but* vaut alors pour *le cochonnet* ou *le bouchon*, selon les spécialités régionales) ; il semblerait, même, que l'on tende à dénoncer les effets indésirables de la maladresse du joueur³⁴.

Cette dissociation entre visée d'un objectif et réussite me paraît être en phase avec la grande compatibilité de *toucher*, dans ces emplois, avec des verbes qui marquent précisément un décalage entre l'existence d'un état de choses et la représentation subjective de cette existence : *sentir, penser, croire ...* *Je sens que nous touchons au but* est irréprochable, au contraire de *Je sais que nous touchons au but !* qui inquiètera un locuteur natif.

2° Ensuite, une affaire de téléphone avec laquelle est aux prises l'inspecteur Maigret, que je résumerai ainsi : comment peut-on *toucher quelqu'un par téléphone*³⁵ ?

³⁴ Comme je ne discuterai pas, par la suite, des rapports entre **construction directe** et **construction indirecte**, je propose les éléments de réflexion suivants : a) *Faites attention de ne pas toucher les objets exposés, ils sont fragiles* ; b) *?Faites attention de ne pas toucher aux objets exposés, ils sont fragiles* ; c) *Il est interdit de toucher aux objets exposés sous peine d'expulsion immédiate* ; d) *?Il est interdit de toucher les objets exposés sous peine d'expulsion immédiate*. Ce qui serait à corrélérer avec l'exemple de Boulgakov rapidement commenté dans la note 30.

³⁵ J'ignorerais le jeu des prépositions *par* et *à* dans le syntagme *toucher quelqu'un par / au téléphone*, bien qu'il puisse affecter les évaluations.

« [...] J'avais pris une journée de congé et j'étais allé faire du cheval chez des amis à la campagne (...) On a eu toutes les peines du monde à me toucher par téléphone [...] » (Simenon, TLF).

Adonnons-nous à quelques manipulations sur la séquence, tout à fait naturelle, *Est-ce que tu as pu toucher Maigret par téléphone ?* On conviendra volontiers que les séquences qui en résultent sont, à des degrés variables, délictueuses³⁶ :

Est-ce que tu as touché Maigret par téléphone ?
Est-ce que je pourrais toucher Maigret par téléphone ?
Est-ce que tu voudrais bien toucher Maigret par téléphone ?
Est-ce que vous pourriez me toucher par téléphone dans la soirée ?
Je voudrais toucher Maigret par téléphone.
Quand est-ce que tu as touché Maigret par téléphone ?
Quand est-ce que je peux vous toucher par téléphone ?
Je n'ai pas touché Maigret par téléphone
Je l'ai touché par téléphone dans la soirée ...

Et l'on pourrait continuer ce jeu, *ad libitum* ...

Les séquences suivantes, en revanche, sont, soit nettement meilleures³⁷, soit totalement naturelles :

?À quelle heure est-ce qu'on pourrait toucher Maigret par téléphone?
?J'ai réussi à toucher Maigret par téléphone dans la soirée.
Crois-tu qu'on pourrait le toucher par téléphone ?
A quelle heure crois-tu qu'il serait possible de le toucher par téléphone ?
Je cherche à / essaie de toucher Maigret par téléphone depuis ce matin ... sans succès !
Je n'ai pas réussi à toucher Maigret par téléphone.
J'ai finalement réussi à le toucher par téléphone dans la soirée.
Si jamais tu arrivais à le toucher par téléphone, pourrais-tu lui demander de me rappeler au plus vite ?

Dans les deux séries, la réussite est extérieure à la visée de l'agent ; il faut, d'une part, construire la visée d'un objectif (*le but* ou *l'établissement d'un contact téléphonique avec Maigret*) et, d'autre part, la réussite en faisant apparaître que celle-là repose sur des circonstances favorables dont l'agent de la visée n'a pas la maîtrise. Pour *pouvoir toucher Maigret* il ne suffit pas de *vouloir le toucher* : il faut que *Maigret* remplisse, intentionnellement ou circonstancielle, les conditions spatio-temporelles qui définissent pour l'agent son accessibilité, à savoir *par téléphone* à un moment *t* ; paramètres qui dépendent entièrement de *Maigret*, et non de l'agent, d'où le rôle de *pouvoir* dans ce type d'énoncés.

³⁶ Je ne mettrai ni * ni ??, le lecteur évaluera lui-même la naturalité des séquences proposées. Ce qui m'importe, c'est qu'il y ait consensus sur leur étrangeté, une certaine étrangeté. Remarquons qu'avec *contacter*, toutes les séquences proposées seraient normales.

³⁷ Le point d'interrogation n'a qu'une valeur indicative de ma perplexité d'informateur.

Bref, la réussite de la mise en contact repose, largement, sur une accessibilité du terme *C1* qui est indépendante de la visée, par le sujet *Co*, de sa localisation par *C1*. Un exemple particulièrement caractéristique de cette indépendance entre visée et réussite serait celui du fameux jeu scolaire de la bataille navale, où l'un des protagonistes, ayant tenté sa chance en annonçant les coordonnées d'un carreau sur une feuille, s'entendra répondre par l'autre, soit « manqué », soit « touché », éventuellement « coulé ». Il se pourrait même que la ritournelle de la fameuse tirade de Cyrano, « *À la fin de l'envoi, je touche* », qui paraît aller à l'encontre de mes propos, en devienne en fait exemplaire ; en disant l'inéluctable articulé à la contingence (*où que vous soyez, quoique vous fassiez la pointe de mon épée rencontrera votre bedon*), elle dessine la norme : la réussite d'un coup d'épée repose tout autant sur l'habileté de l'assaillant que sur la maladresse de l'assailli, condition de son accessibilité.

2. 1. 2. Valeurs émergentes

Au terme de ce parcours d'emplois assez impressionniste, quatre notions déterminantes pour l'appréhension de la sémantique de *toucher* ont émergé :

contact : notion omniprésente qui suppose nécessairement deux entités, que je noterai **X** et **Y** ; **X** correspondra à *Co* et **Y** à *C1*, s'il existe, sinon à un terme récupérable dans le contexte ;

sous-détermination sémantique : notion à laquelle j'associe l'instabilité, l'incidence, la légèreté, l'évanescence, l'approximation ou le « avoir à voir avec » (je pense, en particulier, aux emplois liés à la construction *toucher à ...* et aux remarquables contraintes aspectuelles et temporelles qu'elles manifestent) ;

anormalité : notion qui dirige les interprétations vers le détrimental, engendre des contraintes sur les constructions (et ainsi dessine, par contraste, des états de référence) ;

contingence ou **circonstancialité**³⁸ : notions génériques auxquelles j'apparierai spécialement celles d'intermédiaire, d'accidentel, d'anormal ou d'inattendu, de relation fortuite, en passant, de propriété relationnelle (*versus* intrinsèque) fondée sur une manifestation particulière ou une action, de ponctuel, d'objet interface³⁹, ...

Ces notions de nature interprétative sont

1° interdépendantes les unes des autres : à l'intuition, on conçoit qu'anormalité, contact et contingence / circonstancialité, par exemple, soient fortement corrélés ;

³⁸ Notions que je tiendrai ici, abusivement, pour équivalentes : un contact entre deux entités **X** et **Y** (contact noté **X—Y**), ou bien se produit à un moment *T* dans telle ou telle circonstance, hors du contrôle d'un sujet et non en raison d'une nécessité interne, d'un programme qui se réalise, d'une visée de cette mise en contact ..., ou bien est le cas sans qu'on puisse le référer à un état de référence, le traiter comme un état résultant d'un processus finalisé ... la seule chose que je puisse dire, c'est : « **X—Y** est le cas ».

³⁹ Je pense au nominal dérivé *touche*.

2° des résultats de la configuration de propriétés abstraites (forme schématique) qui définit proprement la singularité sémantique de *toucher*, configuration qu'il convient maintenant de construire.

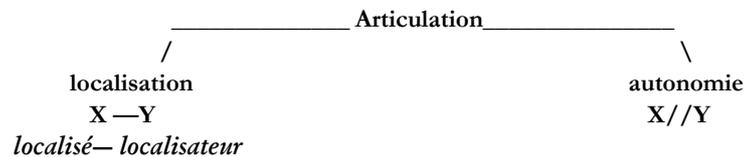
Ainsi verrons-nous que la valuation détrimentale, dont j'ai souligné l'importance, et sur laquelle je reviendrai, n'est pas une propriété inhérente constitutive de la sémantique de *toucher*⁴⁰, mais une valeur composite que pourra promouvoir ou, au contraire, interdire le co-texte ou le contexte.

2. 2. Proposition de forme schématique de *toucher*

Compte tenu, d'abord, de l'état d'avancement de mon étude, et, ensuite, d'une question théorique générale évoquée dans la première partie, je ne suis pas en mesure de dire, avec fermeté, si la formulation proposée concerne toutes les unités de langue formées à partir de la base TOUCH-, ou plutôt telle ou telle unité, le verbe *toucher* en l'occurrence. Mon intuition, confortée par des données empiriques, est qu'elle vaut, vraisemblablement, au moins (au plus ?) pour *toucher* et *touché*⁴¹ : la présence du déverbal *articulation* doit permettre de faire jouer les propriétés spécifiques des deux catégories concernées (verbe et nom), qui alors structureraient en partie la sémantique de TOUCH-. Cependant, dans le cadre de la présente étude, je supposerai que cette forme schématique (désormais FS) caractérise le verbe :

Toucher marque l'articulation de la localisation d'un terme X par un terme Y à l'autonomie première de X et Y⁴².

Cette FS peut être représentée comme suit :



Il ne faudra cependant pas se laisser abuser par le caractère arborescent, et statique, de ce schéma : il s'agit, en fait, de concevoir, en écho à la formulation proposée ci-dessus, un schéma dynamique, « fusionnant », dans lequel chacun des trois pôles ne vaut que par ses relations avec les deux autres.

⁴⁰ Au contraire de substituts possibles de *toucher*, tel *blessier*, voire *heurter*.

⁴¹ Et, paradoxalement peut-être, pas pour le nominal *toucher* ... mais il n'est pas dans mon objectif présent d'argumenter ce qui n'est encore qu'un faisceau de présomptions.

⁴² « Terme » est pris dans un sens générique et peut alors renvoyer à des entités, des événements ou des états du monde, des représentations mentales, des états affectifs, etc.

2. 2. 1. Commentaires lapidaires de la forme schématique

La formulation de la FS met en jeu :

- *articulation*, qui dit, à la fois, la constitution d'une relation et le fait de faire jouer ensemble, de rendre solidaires les termes de la relation;
- *localisation de X par Y*, qui énonce 1° la constitution d'une relation de localisation entre X et Y, 2° que X est le localisé et Y le localisateur, donc Y localise X⁴³;
- *autonomie première de deux termes X et Y*, qui pose l'indépendance première de X et Y : X et Y sont construits indépendamment l'un de l'autre ;

et introduit l'existence d'un ordre dans la mise en œuvre de la sémantique de *toucher* : *localisation de X par Y*⁴⁴ et *autonomie de X et Y* ; ordre qui pourra être réorganisé par les propriétés des séquences dans lesquelles s'inscrira ce verbe : selon, en particulier, que l'on thématise l'autonomie première plutôt que la localisation, ou l'inverse.

2. 2. 2. De la forme schématique aux notions interprétatives

Pouvons-nous, raisonnablement, articuler à la FS les quatre notions interprétatives dégagées : *contact*, *sous-détermination sémantique*, *anormalité* et *contingence / circonstancialité* ?

2. 2. 2. 1. Contact

Cette notion peut être, sans coup de force, appréhendée comme une spécification de la localisation de X par Y, dans la mesure où cette relation est articulée à l'autonomie première de X et Y. Il semblerait, sans préjuger des difficultés que poserait l'étude de ce mot⁴⁵, que *contact* suppose des paramètres du type X//Y et X—Y ; les constructions de ce mot vont en effet dans ce sens : (*un*) *contact*, *ça s'établit*, *se crée*, *se maintient*, *se rompt*, *se cherche*, *s'élimine*, *se prend*, *se perd*, etc.. La FS, par le décalage, la distance qu'elle introduit entre X—Y et X//Y, offre également quelque condition

⁴³ La structure du repérage X localisé et Y localisateur repose sur des arguments empiriques : *toucher* appelle un terme Y (les grammairiens et les dictionnaires traitent, je le rappelle, *toucher* dans *Co V* comme un verbe transitif en emploi absolu, et non comme un intransitif), Y peut facilement être traité comme une cible, un objectif, un lieu ... X a tendance à être plus mobile et Y plus stable (rapport mobile / lieu, projectile / cible, pinceau / tableau, main ou paroles / personne, propos / sujet (incidence, en passant...), valeur de réussite ou d'échec, etc. Pour ce qui est des termes en fonction de localisé et de localisateur, il est certain que leurs propriétés physique-culturelles joueront un rôle (ce que l'on voit à l'œuvre dans les exemples analysés par Vandeloise, 1993) ; cependant *toucher* les mobilisera et fera jouer à sa manière, en raison même de ses propriétés en langue et de leurs propriétés en langue.

⁴⁴ Cette relation de localisation me paraît cruciale pour l'ensemble des mots construits avec la base TOUCH- : elle n'est pas une conséquence de la structure argumentale sujet (Co)-complément (C1 ou C2) imposée par le verbe ; simplement la forme du mot (*touche*, *toucher* (N et V), *toucheur*, *touchant* (participe ou préposition), *touchau*, *intouchable*, *atouchement*, etc.) reconfigure cette relation, en pondérant plus ou moins un des éléments.

⁴⁵ En particulier, celles dues au jeu de renvoi, évoqué supra, entre *toucher* et *contact*.

nécessaire à l'apparition du contact comme résultat d'un mouvement : ce seront les propriétés des termes et des contextes qui inscriront ce contact dans un espace dynamique (« avec mouvement »), ou un espace statique (« sans mouvement »).

2. 2. 2. Sous-détermination sémantique

Le faible contenu sémantique de la FS, ou son fort contenu opératoire, conduit logiquement à l'indétermination sémantique régulièrement soulignée lors de mon parcours exploratoire, et, aussi, à la tentation de traiter et d'utiliser *toucher* comme un méta-verbe, ce qui est, à la fois, l'effet trompeur des interprétations attachées aux emplois choisis, et la conséquence inévitable de ce que les mots d'une langue, en particulier dans les dictionnaires monolingues, se définissent avec des mots de cette langue, et s'inscrivent dans un jeu sans fin de renvoi⁴⁶.

2. 2. 3. Contingence / circonstancialité

La FS n'énonce rien qui motive l'articulation de **X—Y** à **X//Y**, elle ne fait qu'en déclarer l'existence ; en conséquence, selon la façon dont le rapport de **X** à **Y** sera défini par le co-texte et / ou le contexte, on entendra plus ou moins fort cette notion incidente. En présence d'agentivité, d'une visée de l'atteinte de **Y** du côté de **X** (*Co*), et d'inertie du côté de **Y** (ou d'une définition de **Y** comme simple cible), cette interprétation sera, partiellement ou totalement, exclue ; mais si le contexte active le hasard de la rencontre de **X** avec **Y**, elle sera saillante⁴⁷. Ce jeu sur la contingence est, d'une certaine façon, inscrit dans la formulation même de la FS : « ...*l'articulation de la localisation ...* ».

Cette localisation est-elle de l'ordre du constat ?

« *Il s'approcha rapidement de Marguerite, lui présenta la coupe et dit d'un ton impérieux :
– Bois !*

Etourdi, Marguerite chancela, mais la coupe touchait ses lèvres, et une voix dont elle ne put déterminer la provenance lui chuchota dans les deux oreilles [...] » (Le maître et Marguerite : 375-376)

« *Un choc m'apprit que le Nautilus avait heurté la surface inférieure de la banquise (...). En effet, nous avions "touché" pour employer l'expression marine » (Verne, TLF)*

« *Je disais comme eux : "la mer est verte" ; ce point blanc, là-haut, c'est une "mouette", mais je ne sentais pas que ça existait, que la mouette était une "mouette-existante" ; à l'ordinaire l'existence se cache. Elle est là, autour de nous, en nous, elle est nous, on ne peut pas dire deux mots sans parler*

⁴⁶ Voir l'article de Josette Rey-Debove, in Rey-Debove (1989).

⁴⁷ Exemples : « *Une bombe avait touché un camion, tombé en travers du chemin* » (Malraux, TLF), *Un passant s'écroule, touché par une balle perdue*, par opposition à « *L'ombre ne touchait pas encore les hautes terres* » (Mamelon, GR), « *Le jeune homme (...) toucha son front (...) comme pour lui dire que tous les anglais avaient quelque chose de travers dans la tête* » (Mérimée, TLF), « *Ma pointe voltige : une mouche ! Décidément ... c'est au bedon, Qu'à la fin de l'envoi, je touche.* » (Rostand, TLF).

d'elle et, finalement, on ne la touche pas. Quand je croyais y penser, il faut croire que je ne pensais rien, j'avais la tête vide, ou tout juste dans la tête, le mot "être". » (*La nausée* : 181)⁴⁸

ou de la visée ?

« Je m'appuie de tout mon poids sur le rebord de faïence. J'approche mon visage de la glace jusqu'à la toucher. » (*idem* : 34)

« A ce moment, le long de la jupe, une main se mit à descendre, au bout d'un bras raide ; elle hésita un peu, elle grattait la jupe.

- Tu es prête ? dit l'homme.

La main s'ouvrit et vint toucher une large étoile de boue sur la bottine droite, puis elle disparut. » (*idem* : 108)

« [...] Papa, tout à l'heure, le Tintin Maloret a essayé de me toucher sous la robe [...] » (Aymé, TLF)

Chance ou malchance, ou ni l'une ni l'autre, dans le premier cas ; réussite ou échec, dans le second.

Un dernier exemple (à nouveau tiré de *La nausée*), également remarquable par ses contraintes, va dans le sens de cette articulation qui est génératrice de contingence :

« Ils se parlent à voix basse. On leur a servi des hors-d'œuvre, mais ils n'y touchent pas. » (p. 159)

Remarquable en ce que cette sorte d'emplois résiste à la forme affirmative : si l'on peut en effet avoir *Ophélie a touché à ses économies*, il paraît difficile de recevoir pour naturel *Ophélie a touché à son repas* (alors que *Ophélie a touché à mon repas* est sensiblement meilleur). Une esquisse d'explication : *son repas* exclut toute possibilité d'autonomisation de **X** (*Ophélie*, comme *mangeur*) et **Y** (*son repas*, comme *à manger*), en verrouillant littéralement la relation de **X** à **Y** par interaction de *repas* et *son*, sans occulter le travail de la préposition *à* ; la négation permettrait justement de reconstruire cette autonomie dans le temps : ce qui est le cas (**X/Y**) s'oppose à ce qui est normal (**X-Y**). L'effectif élimine l'attendu. Les exemples suivants me paraissent plaider en faveur d'une telle ligne d'explication : *Ophélie a à peine touché à son repas* ; *C'est pas croyable, Ophélie a touché à son repas !* Pour le premier, *à peine* marque une orientation vers *ne pas toucher* ; pour le second, un jeu conflictuel (supposons qu'*Ophélie* soit anorexique) entre ce qui est attendu (*ne pas toucher à son repas*), mais anormal (par rapport à *manger*), et ce qui est le cas (*toucher en quelque manière à son repas*) rend l'énoncé recevable.

⁴⁸ Cet exemple est d'autant plus significatif qu'il va conduire, quelques pages plus loin, à la formulation du rapport entre "existence" et "contingence" : « L'essentiel c'est la contingence. Je veux dire que, par définition, l'existence n'est pas la nécessité. Exister, c'est être là, simplement ; les existants apparaissent, se laissent rencontrer, mais on ne peut jamais les déduire. », p. 187.

2. 2. 2. 4. Anormalité

Cette notion se déduit directement de l'antagonisme latent introduit par **X—Y** (localisation) et **X//Y** (autonomie). L'anormalité sera l'interprétation qui s'affirmera, d'abord par défaut, et qui engendrera la valeur détrimentale déjà évoquée : la localisation de **X** par **Y** remet, en effet, en cause l'autonomie première de **X** et **Y**, sans cependant l'annuler, et engendre du même coup une forme d'altération de **X** ou **Y**, ou de **X** et **Y**⁴⁹.

Je m'arrêterai sur cette question dans la mesure où, selon mes hypothèses, *anormalité* et *détrimental* sont générés par la FS elle-même : *anormalité* et *détrimental* relèvent alors directement de la variation interne. Celle-là doit, en retour, fournir des arguments empiriques propres à soutenir ces hypothèses.

Par principe méthodologique, il est soutenu que la structure la plus « indigente », qui mobilise un co-texte minimalement spécifié, et qui met en scène les termes et morphèmes les plus ouverts possible, est la plus à même de faire jouer la variation interne du terme à l'étude.

Pour *toucher*, ce pourrait être la construction absolue avec *ça* pour *Co*, au présent de l'indicatif : *ça touche* ... il apparaît alors, comme espéré, que cette structure appelle, naturellement, une interprétation détrimentale que je supposerai cependant, par prudence méthodologique, dépendante du co-texte, en l'occurrence de *ça* : *ça touche* dit, en effet, que ce n'est pas bon, souhaitable ou attendu pour ce à quoi *ça* renvoie ... il y a des dégâts dans l'air ! Cette séquence appelle plutôt *Attention*, ou *Zut*, que *C'est bon*, ou *Chic*. Et si on en vient à associer *ça* à un sujet humain, les choses ne s'arrangent pas ; il y a alors de la corruption impliquée : *Ça touche et ça veut faire la morale à tout le monde !* Bref, *ça touche* paraît peu disposé à s'inscrire dans un contexte bénéfactif.

Remarquons cependant que si *ça touche* ne convient pas bien dans un contexte comme *Un mot gentil / un bouquet, ça touche*⁵⁰ ; on ne constate pas d'amélioration si l'on introduit *Des insultes* à la place de *Un mot gentil / un bouquet* : *Des insultes, ça touche*. Il semblerait, alors, que *ça touche* répugne fortement aux interprétations de type « *affections de l'âme* », pour ne conserver que celles, triviales, qui imposent l'existence d'un contact effectif : prédication d'existence d'un contact, donc, mais pas de qualification de l'état affectif d'un sujet⁵¹.

⁴⁹ Ce sont les propriétés des termes du co-texte et celles du contexte qui détermineront le ou les termes affecté(s) : dans *Un bombe avait touché un camion* ..., c'est évidemment le camion qui est affecté, mais dans *J'ai touché une borne en reculant*, c'est vraisemblablement la "voiture de je" qui est cabossée, et dans *J'ai touché la porte du garage en sortant*, c'est indécidable : il se peut que "la voiture de Je" soit abîmée, ou la porte du garage, ou l'une et l'autre.

⁵⁰ Ajouter *toujours* ou *pouvoir* n'améliore pas l'acceptabilité de la séquence : *Un mot gentil / un bouquet, ça touche toujours / ça peut toucher*.

⁵¹ Il se pourrait également, mais l'analyse reste à faire, que ces comportements manifestent une incompatibilité, dans ces emplois en tout cas, entre une intentionnalité (*vouloir faire plaisir en offrant un*

Ce que l'on constate, ici, semble aller dans le sens a) d'une indépendance totale entre **X** et **Y**, b) du décalage déjà souligné entre visée et réussite, et c) du simple constat d'un état de choses ; il y a de la contingence qui rôde. Retour au point précédent (**3°**), donc !⁵²

Si l'on passe à *Il / elle touche*, on ouvre sensiblement les interprétations et leur domaine de valuation :

- 1a) *Attention à l'armoire, elle touche ! On va l'abîmer.*
- 1b) *C'est bon, la corde est assez longue, elle touche*⁵³.
- 1c) *Caroline ne peut pas se contenter de regarder, il faut qu'elle touche.*
- 1d) *Pour Laura Fleissel, maintenant c'est simple : elle touche, elle est championne du monde.*
- 1e) *Son vote n'est pas cohérent, elle touche, c'est sûr !*
- 1f) *Quand Emmanuelle se met au piano, elle ne laisse personne indifférent, elle touche.*
- 1g) *Cette œuvre, elle touche plus qu'elle ne convainc.*
- 1h) *Delphine, au violoncelle, elle touche !*

On constate que

– si *Il / elle* (Co, **X**) ne renvoie pas à un sujet humain (donc *il / elle* est non agentif), l'interprétation est détrimentale 1° si cette séquence n'est pas inscrite dans un contexte de visée qui définit l'atteinte de **Y** comme bonne valeur (1b)), et 2° si **Y** n'est pas contextuellement interprétable comme un sujet humain (ex. 1g)).

– si *il / elle* renvoie à un sujet humain *Il / elle touche*, que l'agentivité soit mobilisée ou non, il sera possible, selon les déterminations contextuelles, d'avoir une interprétation détrimentale ou bénéfactive : interprétation détrimentale dans 1c) et 1e), et bénéfactive dans 1d), 1f) et 1h).

Cependant, là encore, il semble que la séquence *Il / elle touche*, hors contexte, a des affinités avec le détrimental, même si c'est moins sensible que pour *Ça touche*. Considérons 1h), éliminons le domaine de référence *le violoncelle*, et changeons la

bouquet ou *vouloir blesser en proférant des insultes*) et *toucher* : il est en effet significatif que, si l'on peut avoir *vouloir blesser quelqu'un par des propos injurieux* ou *vouloir faire plaisir à quelqu'un en lui offrant un bouquet*, il est en revanche difficile d'avoir *vouloir toucher quelqu'un par des propos injurieux* ou *vouloir toucher quelqu'un en lui offrant un bouquet*. *Toucher* marquerait une affectation effective, après coup, mais ne l'anticiperait pas. L'ordre des paramètres de la FS (**X**—**Y** et **X**//**Y**) tente de saisir en partie ce phénomène.

⁵² Soulignons une difficulté peut-être assez spécifique à *toucher* : la séquence minimaliste *No toucher* (que *No* soit *ça* ou *il / elle*) n'est concevable que munie d'un contour prosodique – encore une porte ouverte enfoncée !? – qui détermine fortement son domaine de valuation. Ainsi *Ça touche !* irait plutôt vers le détrimental, *Ça touche ?* serait plutôt indéterminé, entre attente ou crainte, et *Ça touche*. s'interpréterait plutôt comme une attente satisfaite. Sur ce point, ni *sentir* ni *tourner* ne semblent être victimes des mêmes turbulences prosodiques.

⁵³ Cet exemple qui est de mon cru, comme les autres d'ailleurs, ne me paraît pas trop forcé : j'avais en tête la situation d'un spéléologue qui, devant descendre dans un puits, se demande si la corde dont il dispose est assez longue.

prosodie – d’une exclamative, passons à une assertive –, nous obtenons la phrase *Delphine, elle touche* dont l’interprétation vire au détrimental : c’est la corruption, ou l’inadéquation entre une mesure de *Delphine* et un élément de son environnement immédiat, qui est convoquée en priorité. Notons que *je touche* évoque une situation inconfortable : peut-être *je* est-il « dans des petits souliers ».

La construction *Co V C1* ne permet pas de faire jouer librement la variation interne : les propriétés des termes *Co* et *C1* interviennent de façon beaucoup trop forte sur les interprétations. Considérons juste les quelques exemples suivants en faisant varier *Co*, d’abord, et *C1*, ensuite :

- 2) *Le chômage touche particulièrement les jeunes filles*
- 3) *Le sourire de Greg touche particulièrement les jeunes filles.*
- 4) *La mode du piercing touche particulièrement les jeunes filles.*
- 5) *Julie a touché la plaque électrique qui était brûlante.*
- 6) *Julie a touché le gros lot.*
- 7) *Julie a touché ses allocations chômages.*

Si 2) est incontestablement détrimental et 5) probablement aussi ; 3) est, en revanche, plutôt bénéfactif, et 6) franchement bénéfactif, ou résolument détrimental, s’il s’agit d’une antiphrase ; 4) sera évalué, selon l’idéologie du locuteur, de la neutralité⁵⁴ du statisticien à la consternation de parents dépassés, et 7) dit une conformité.

Cette latitude interprétative de la structure est joliment exploitée par Boulgakov (ou plutôt par la traduction française) :

« J’ai touché des pots de vin, c’est vrai. Mais c’était de l’argent ... de chez nous, soviétique ! J’ai signé des bons de logement pour de l’argent, je le reconnais. Mais Prolejnev, notre secrétaire – c’est un joli coco, lui aussi. D’ailleurs, à la gérance de l’immeuble, c’est tous des voleurs ... Mais j’ai jamais touché de devises ! » (op. cit. : 227)

Les données empiriques semblent converger d’une façon plutôt favorable pour mes hypothèses de travail.

2. 2. 2. 5. « Avec idée de mouvement » et « sans idée de mouvement »

Je voudrais, pour conclure la question des notions interprétatives, revenir sur ce couple antagoniste qui gouverne les entrées des dictionnaires contemporains : à l’évidence, pour les lexicologues, l’idée de mouvement est intimement associée au sémantisme « profond », à la valeur première de *toucher*, d’autant plus que l’histoire du mot l’avère⁵⁵.

⁵⁴ Bien que je doute qu’un tel énoncé puisse se trouver dans un texte qui vante les mérites de ce genre de pratique « tribale » ... plutôt à tendance détrimentale donc.

⁵⁵ « **Toucher**. Lat. pop. **toccare*, mot onomatopéique, propr. “faire toc”, conservé par toutes les langues romanes, [...] » in Bloch, Von Wartburg (1975 : 640).

L'avènement de ces notions repose sur les propriétés des termes ; ainsi les exemples suivants interdisent-ils une interprétation « avec idée de mouvement » :

« J'ai une explication grave et sérieuse à vous demander, une explication qui touche mon honneur ! »
(Dumas père, TLF)

« Je croyais que vous touchiez aux Montgomeri par le cœur, comme par le nom. » (Labiche, TLF)

« C'était un honnête gentilhomme (...) riche et d'une ancienne famille, mais d'une simplicité d'esprit qui touchait à l'idiotisme. » (Feuillet, TLF)

« La maison de Mme Loiseau, qu'elle [l'église] touchait sans aucune séparation » (Proust, PR)

Les propriétés de *Co* sont particulièrement concernées, comparons :

Le ballon touche le mur de l'église ;

L'échelle touche le mur de l'église ;

Le cerisier touche le mur de l'église ;

Le ravalement de façade touche le mur de l'église ;

La maison de Mme Loiseau touche le mur de l'église.

avec le présent (ou l'imparfait) de l'indicatif, en raison de son indétermination aspectuelle, la mobilité totale ou réduite, voire normalement nulle, associable au *Co* oblige, permet, ou limite fortement l'émergence de l'interprétation « avec idée de mouvement ».

L'emploi du passé composé, au contraire, tendra à imposer cette interprétation, d'où la dégradation de l'acceptabilité, ou l'étrangeté, des exemples suivants : si

« La maison de Mme Loiseau, qu'elle [l'église] touchait sans aucune séparation. » (Proust, PR)

« Les portes et les fenêtres des sept ateliers voisins se touchent sur la courette où nous sommes. »
(Jacob, TLF)

« La plupart de ceux qui touchaient le mort même de loin furent nommés l'un après l'autre [dans un testament] » (Toulet, TLF)

sont sans problème, en revanche

La maison de Mme Loiseau, qu'elle [l'église] a touché sans aucune séparation.

Les portes et les fenêtres des sept ateliers voisins se sont touchées sur la courette où nous sommes.

sont difficilement recevables, dans notre bas monde en tout cas, et

La plupart de ceux qui ont touché le mort même de loin ont été nommés l'un après l'autre.

pourra surprendre l'honnête locuteur, et le conduiront à s'interroger sur les pratiques funéraires ici révélées, à moins qu'il ne s'agisse de conduites prophylactiques.

Si la FS proposée ne mentionne rien qui ait des rapports lisibles avec ce couple interprétatif, je soutiendrai qu'elle n'en formule pas moins les conditions de possibilité : la dissociation entre $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$ et \mathbf{X}/\mathbf{Y} définit, en effet, des conditions d'existence de la notion de mouvement.

Il suffit que $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$ s'interprète comme P et \mathbf{X}/\mathbf{Y} comme *ne plus P* ou *pas encore P* : $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$ et \mathbf{X}/\mathbf{Y} sont alors associés à deux instants, t_i et t_j , et les conditions du passage dynamique d'un état à l'autre sont remplies. : si elles sont nécessaires, elles ne sont cependant pas suffisantes, comme nous l'avons vu.

Et l'on comprendra aisément pourquoi le passé composé⁵⁶, par l'hétérogénéité temporelle (mise en jeu de deux instants (t_i , T_o) sur la classe des instants⁵⁷) qu'il implique, va fortement aller dans le sens de l'interprétation « avec mouvement » et provoquer, en retour, les perturbations constatées ci-dessus dans l'acceptabilité des séquences.

3. Comment ne pas conclure ? En bottant en touche !

Le travail de description des emplois de *toucher* est loin d'être achevé ; cependant, j'ai tracé, dans les limites méthodologiques définies en introduction et en mobilisant un corpus conséquent et représentatif, les lignes de force de la variation sémantique de ce verbe, à partir des grands principes de variation (la variation interne et la variation co-textuelle essentiellement, la variation syntaxique étant, pour l'essentiel, renvoyée à des études ultérieures) articulés à sa caractérisation en terme de forme schématique.

Il est possible d'envisager un autre mode de variation qui reposerait directement sur la forme schématique, et non sur quelque principe général (*dense*, *discret*, *compact*, par exemple), mode qui reste à développer ; à savoir, faire jouer les paramètres $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$, \mathbf{X}/\mathbf{Y} .

Deux grandes configurations s'imposeront alors, selon le point de départ qu'on se donnera⁵⁸ :

- 1° on part de $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$ que l'on confronte à \mathbf{X}/\mathbf{Y} ;
- 2° on part de \mathbf{X}/\mathbf{Y} que l'on confronte à $\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$.

Ces deux configurations pourront être articulées avec des repères de type **T** (temporels) et s'inscrire dans une problématique de la localisation dans le temps, et / ou avec des repères de types **S** (énonciateur (S_o), co-énonciateur (S'_o), sujet syntaxique

⁵⁶ Et le passé simple aussi, de par ses propriétés aoristiques, s'inscrira évidemment dans le même mouvement interprétatif (Voir de Vogüé, 1995).

⁵⁷ Cf. à ce propos la thèse de Vu-Thi Ngan (1998).

⁵⁸ La FS ordonnant de façon interne les termes ($\mathbf{X}\text{---}\mathbf{Y}$ et \mathbf{X}/\mathbf{Y}), il s'agira donc d'envisager les différentes façons dont un énonciateur investira cette FS dans la génération des énoncés.

Daniel Lebaud

(S_i⁵⁹)), et engendrer, alors, un problématique de la valuation⁶⁰. Affaire à suivre ...et suite à faire !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, T1, Gallimard.
- BLOCH, O., VON WARTBURG, W., 1975, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF.
- CADIOT, P. & LEBAS, F., 2003, « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* n° 150, Larousse : 9-30.
- DE VOGUE, S., 1995, « L'effet aoristique », *Langues et langage, Problèmes et raisonnement en linguistique, mélanges offerts à Antoine Culioli*, PUF : 247-259.
- DESCARTES, R., 1967, *Œuvres philosophiques*, T II, Garnier.
- FRANCKEL, J.-J., 2004, « De l'interprétation à la glose : vers une méthodologie de la reformulation », *Actes du colloque D'une langue à l'autre*, Besançon, 5-6-7 septembre 2002, PUFC, à paraître.
- FRANCKEL, J.-J. & PAILLARD D., 1998, « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages* n° 129, Larousse.
- FRANCKEL, J.-J., éd. 2002, *Langue française*, n° 133, *Le lexique, entre identité et variation*, Larousse.
- IKEDA, S., 1995, *Essai d'unification des valeurs du verbe VOLER précédé d'une étude méthodologique et d'une analyse des concepts*, Thèse de Doctorat, Université de Paris IV.
- LEHMAN, A., 1990, « De définition à définition. L'interprétation dans le dictionnaire par le jeu des renvois », *La définition*, Langue et Langage, Larousse : 208-224.
- REY-DEBOVE, J., 1989, « Les systèmes de renvoi dans les dictionnaires monolingues », *Encyclopédie internationale de lexicographie*, dirigée par F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand, L. Zgusta, W. de Gruyter & Co, Berlin, New York.
- RICŒUR, P., 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Stock.
- ROUSSEAU, J.-J., 1964, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Œuvres complètes, T. III, Bibliothèque de la Pléiade.
- VANDELOISE, C., 1986, *L'espace en français*, Éditions du Seuil, Paris.
- VANDELOISE, C., 1993, « La préposition à pâlit-elle derrière *toucher* ? », *Langages* n° 110, Larousse : 107-127.
- VU-THI NGAN 1998, *Systématique des valeurs du passé composé en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.

⁵⁹ S note un Co agentif, source potentielle de visée.

⁶⁰ Valuation qui se déclinera en *bon, mauvais, conforme, non conforme, normal, anormal*, etc.